

**RESOLUTIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES DU 28 AVRIL 2009**

Approbation des comptes annuels consolidés

L'assemblée approuve les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2008, arrêtés par le conseil d'administration.

Cette résolution est adoptée avec 39.646.106 votes pour, 854 votes contre et 73.828 abstentions.

Approbation des comptes annuels statutaires et affectation du résultat

L'assemblée approuve les comptes annuels statutaires au 31 décembre 2008, arrêtés par le conseil d'administration et faisant apparaître un bénéfice de l'exercice de EUR 30.860.477,84.

Cette résolution est adoptée avec 39.294.446 votes pour, 352.514 votes contre et 73.828 abstentions.

Compte tenu du report du bénéfice de l'exercice antérieur de EUR 512.319.627,85, du transfert vers le capital de EUR 88.759.870,52, du transfert des réserves immunisées pour EUR 3.400.000,00 et des dotations et des reprises imputées à la réserve indisponible pour actions propres suite aux mouvements 2008 pour un montant de EUR 178.744.591,89, le résultat à affecter s'élève à EUR 279.075.643,28.

Vu la décision prise par le conseil d'administration du 11 février 2009 de supprimer le droit au dividende des actions propres détenues par la société à la date de ce jour;

l'assemblée approuve la proposition du conseil d'affecter ce résultat comme suit :

- | | | |
|---|-----|----------------|
| - distribution d'un dividende brut par action nouvelle de EUR 0,65, à savoir : EUR 0,65 x 112.342.603 (*) | EUR | 73.022.691,95 |
| - report à nouveau du bénéfice restant à affecter, soit | EUR | 206.052.951,33 |

() soit 120.000.000 actions nouvelles représentant le capital moins 7.657.397 actions propres détenues ce jour par Umicore.*

Le dividende sera mis en paiement à partir du 6 mai 2009.

Cette résolution est adoptée avec 39.368.258 votes pour, 352.514 votes contre et 16 abstentions.

Décharge aux administrateurs et au commissaire

L'assemblée donne décharge aux membres du conseil d'administration pour l'exercice de leur mandat en 2008.

Cette résolution est adoptée avec 39.521.646 votes pour, 38.314 votes contre et 160.828 abstentions.

L'assemblée donne décharge au commissaire pour les actes de sa mission de contrôle en 2008.

Cette résolution est adoptée avec 39.719.434 votes pour, 38.314 votes contre et 160.828 abstentions.

Composition du conseil d'administration et fixation des émoluments

L'assemblée confirme le mandat de Mr Marc Grynberg en qualité d'administrateur exécutif.

Cette résolution est adoptée avec 39.719.434 votes pour, 854 votes contre et 500 abstentions.

L'assemblée réélit en qualité d'administrateur exécutif Mr Marc Grynberg, pour un terme de trois ans arrivant à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2012.

Cette résolution est adoptée avec 39.688.434 votes pour, 31.854 votes contre et 500 abstentions.

L'assemblée réélit en qualité d'administrateur non exécutif Mr Thomas Leysen, pour un terme de trois ans arrivant à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2012.

Cette résolution est adoptée avec 36.075.448 votes pour, 498.768 votes contre et 3.146.572 abstentions.

**RESOLUTIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES DU 28 AVRIL 2009**

L'assemblée réélit en qualité d'administrateur non exécutif Mr Klaus Wendel, pour un terme de trois ans arrivant à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2012.

Cette résolution est adoptée avec 36.075.448 votes pour, 498.768 votes contre et 3.146.572 abstentions.

L'assemblée réélit en qualité d'administrateur indépendant Mr Jean-Luc Dehaene, pour un terme de deux ans arrivant à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2011.

Cette résolution est adoptée avec 39.352.534 votes pour, 355.432 votes contre et 12.822 abstentions.

L'assemblée décide de fixer la rémunération comme suit du conseil d'administration pour l'exercice 2009 : des émoluments fixes pour un montant total de EUR 200.000 et des jetons de présence de EUR 5.000 pour le Président et de EUR 2.500 pour chaque administrateur.

Cette résolution est adoptée avec 39.355.612 votes pour, 363.010 votes contre et 2.166 abstentions.